



Fiche Animation

L'ATELIER

de la TRANSFORMATION SOCIALE

Rôles et responsabilités du groupement paysan

Défis et enjeux pour l'UGPM

La redynamisation permanente de la vie associative au sein de l'[UGPM](#) est une nécessité. Elle doit être pensée et accompagnée à travers la conscientisation des membres, leur mobilisation et la recherche des modes d'organisation les plus adaptés à la réalisation des actions conduites.

L'une des conclusions de la lecture des réalités actuelles était que le "sursaut" pour un développement "social" ne peut venir que d'acteurs locaux (leaders traditionnels, leaders paysans, groupes organisés, chefs religieux....) conscients des dangers des évolutions actuelles et convaincus que la zone dispose d'un réservoir de richesses à partir duquel il est possible de construire un autre avenir. La mobilisation de ces acteurs constitue donc un enjeu déterminant pour l'avenir de cette zone.

Un des points cruciaux pour l'UGPM pour favoriser la mobilisation des acteurs passe par le renforcement organisationnel des groupements. Ce renforcement organisationnel implique un fonctionnement correct des instances, un calendrier de rencontres établi à tous les niveaux. Des règles de fonctionnement consensuel doivent être établies. La formation des membres sur les rôles/ responsabilités et droits / devoirs est nécessaire. Le développement d'activités collectives peut renforcer la dynamique organisationnelle. La clarification des missions de la mutuelle de solidarité et du groupement doit être faite (la mutuelle comme outil économique du groupement).

Enfin, la reconstitution de la mémoire collective du groupement est une nécessité.

Contexte de réélaboration du module

C'est dans ce contexte de redynamisation des groupements que le module « rôles et responsabilités » a été élaboré pour renforcer les groupements dans leurs aspects organisationnels. Dispensé à chaque groupement, il sera accompagné d'activités de démultiplication spécifiques aux difficultés rencontrées par ceux-ci.

Programme de la formation

Journée 1

Le groupement paysan idéal et sa raison d'être

Rôles et responsabilités des membres

Journée 2

Rôles et responsabilités de chaque organe et de chaque élu des organes

Rôle des animateurs

Auto-analyse du groupement sur le plan organisationnel

CADRAGE DU MODULE

Profil des participants

Un seuil de 25 personnes pour chaque groupement a été posé, comportant :

- Tous les responsables élus (président, trésorier, secrétaire général)
- Les responsables d'activités
- L'animateur endogène
- Un minimum de 10 membres « simples » sur 25 participants
- Une parité d'environ 50-50 hommes femmes sur l'ensemble du groupe
- Une priorité donnée aux jeunes membres
- Ouverture de quelques places pour les jeunes leaders non membres

But de la formation

- Favoriser le renouvellement de l'engagement individuel et collectif au sein des groupements

Objectifs spécifiques

- Partager une compréhension commune de la raison d'être du groupement
- Comprendre les rôles et responsabilités de chaque membre en vue de promouvoir leur participation
- Comprendre les rôles et responsabilités de chaque organe et de chaque élu des organes
- Définir les rôles et responsabilités de l'animateur endogène
- Stimuler des réflexions sur le fonctionnement du groupement et analyser le fonctionnement de celui-ci
- Contribuer à proposer des pistes de solutions pour la situation spécifique de leur groupement pour tendre vers le groupement idéal

Principes de pédagogie dans le contexte de l'UGPM

Pour assimiler... l'adulte a besoin :

- de savoir où il va (avec des objectifs précis...)
- de comprendre les raisons de la formation pour être motivé (les actions doivent être justifiées et acceptées par les apprenants)
- de s'appuyer sur son expérience pour se retrouver : la connaissance doit sembler surgir des connaissances passées, être une adaptation de ce qui est déjà connu ; l'enseignement doit être interactif

Objectifs:

- Favoriser la participation active des membres en leur permettant de jouer leurs rôles et responsabilités pour l'amélioration de la vie associative

Lien URL de l'article : <https://atelier.fdh.org/fr/passer-a-l-action/nos-experiences/article/roles-et-responsabilites-du-groupement-paysan>

Auteur : **Frères des Hommes et l'UGPM**

